



Le lundi 7 décembre 2020

**Objet : élection des membres de la délégation du personnel du CSE**

**LISTES DES CANDIDATS POUR LE SECOND TOUR DE L'ELECTION**

**OUVRIERS ET EMPLOYES, TAM**

CSE - Ouvriers et Employés, TAM - 2ème tour - Titulaires
<p style="text-align: center;"><b>Le Mouvement Réel</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. M. Adrien MONIER</li><li>2. Mme Lucile REYNAUD</li><li>3. M. Aurélien ALPHON LAYRE</li><li>4. Mme Sarah PONCEBLANC</li><li>5. M. William TOURNIER</li><li>6. Mme Violaine BOURDON - KATOUNKE</li><li>7. M. Daplé BIH</li><li>8. Mme Marie DANTIACQ</li><li>9. M. Samuel DEBERLES</li><li>10. Mme Sophie COLSON</li><li>11. M. Dominique LESTIENNE</li></ol>

CSE - Ouvriers et Employés, TAM - 2ème tour - Suppléants
<p style="text-align: center;"><b>Le Mouvement Réel</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Mme Adélaïde RICHARD</li><li>2. M. Bernard MASCRE</li><li>3. Mme Elodie BOUTEILLE</li><li>4. M. Antoine CHAMBAUD</li><li>5. Mme Marguerite MERIEUX BRICHART</li><li>6. M. Paul-Alain BOULVERT</li><li>7. Mme Margaux LEVALLOIS</li><li>8. M. Fabrice CZUYKA</li><li>9. Mme Claire BARADUC</li><li>10. Mme Laura LARTIGAUD</li><li>11. Mme Anaïs BROCH</li></ol>

Les sièges restant à pourvoir sont les suivants : 11 sièges titulaires et 11 sièges suppléants.

Pour rappel, chaque électeur ne pourra voter que pour une liste de candidats par scrutin, même si cette liste présente moins de candidats que de sièges à pourvoir.

Conformément à l'article L2314-19 du Code du travail, sont éligibles, les électeurs âgés de dix-huit ans révolus, et ayant travaillé dans l'entreprise depuis un an au moins, à l'exception des conjoint, partenaire d'un pacte civil de solidarité, concubin, ascendants, descendants, frères, sœurs et alliés au même degré de l'employeur.

L'ancienneté est calculée par rapport à la date de clôture du premier tour de l'élection, soit le lundi 30 novembre 2020.

Madame Anne-Laure DESGRIS  
PDG



Le lundi 7 décembre 2020

**Objet : élection des membres de la délégation du personnel du CSE**

**LISTES DES CANDIDATS POUR LE SECOND TOUR DE L'ELECTION**

**INGENIEURS ET CADRES**

CSE - Ingénieurs et Cadres - 2ème tour - Titulaires
<b>Le Mouvement Réel</b>
1. Mme Dorothée STERN

CSE - Ingénieurs et Cadres - 2ème tour - Suppléants
<b>Le Mouvement Réel</b>
1. M. Patrick COQUIDE

Les sièges restant à pourvoir sont les suivants : 1 siège titulaire et 1 siège suppléant.

Pour rappel, chaque électeur ne pourra voter que pour une liste de candidats par scrutin, même si cette liste présente moins de candidats que de sièges à pourvoir.

Conformément à l'article L2314-19 du Code du travail, sont éligibles, les électeurs âgés de dix-huit ans révolus, et ayant travaillé dans l'entreprise depuis un an au moins, à l'exception des conjoint, partenaire d'un pacte civil de solidarité, concubin, ascendants, descendants, frères, sœurs et alliés au même degré de l'employeur.

L'ancienneté est calculée par rapport à la date de clôture du premier tour de l'élection, soit le lundi 30 novembre 2020.

Madame Anne-Laure DESGRIS  
PDG